Compte rendu de la campagne de qualification appel devant le groupe 5 - session 2012

Vincent Poirriez, Président du groupe 5

5 juillet 2012 après-midi

La procédure d'appel devant le groupe en cas de non qualification par la section durant les deux dernières années est fixée par les articles 24 et 45 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié.

Les membres du groupe 5 sont les membres des bureaux des sections CNU 25 : mathématiques ; 26 : mathématiques appliquées ; 27 : informatique.

Soit 18 personnes (9 Maîtres de conférences et 9 Professeurs). 11 membres étaient présents, les quorums pour les sessions concernant a) les maîtres de conférences et b) les professeurs étaient atteints.

Les 5 candidats, tous des hommes, 3 pour la qualification MCF et 2 pour la qualification Pr, devaient envoyer un dossier à deux rapporteurs chacun. Conformément à la règle, l'un des deux rapporteurs était d'une autre section que celle dans laquelle la qualification était demandée.

Ils étaient convoqués chacun pour une audition le 5 juillet 2012 à 13h où ils disposaient de 15mn pour présenter leur candidature puis de 10 mn pour répondre aux questions des membres de la commission d'appel du groupe 5.

1 Session Maîtres de Conférences

3 candidats de la section 27 avaient fait appel et se sont présentés.

Après avoir entendu leurs présentations et leurs réponses, aucun n'a été qualifié. Deux pour raison essentiellement de manque d'activités de recherche récentes, un pour faiblesse globale de la candidature tant en enseignement qu'en recherche.

2 Session Professeurs

2 candidats de la section 27 avaient fait appel. Un seul s'est présenté.

Le candidat qui s'est présenté a su convaincre les membres de la commission d'appel et a été qualifié aux fonctions de professeur des universités.